

## « Evaluation des procédures de gestion des milieux aquatiques : de la démarche aux indicateurs »

### À la source de cette journée :

*L'Association Rivière Rhône Alpes (ARRA) anime depuis 1999 le réseau régional des techniciens et gestionnaires de milieux aquatiques à travers des actions permettant l'échange de connaissances et d'expériences.*

*La question de l'évaluation intéresse les gestionnaires depuis plusieurs années. Comment évalue-t-on les procédures de gestion des milieux aquatiques ? Nombreux sont ceux qui se posent cette question, isolés sur leur bassin versant et qui semble pourtant pouvoir faire l'objet de mutualisation et de capitalisation des expériences.*

*D'un autre côté, les partenaires techniques et financiers des procédures de gestion de l'eau s'attellent de plus en plus concrètement à cette question de l'évaluation. Un groupe de travail a été constitué entre la DIREN Rhône-Alpes, la Région Rhône-Alpes et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse pour proposer un guide pratique pour l'évaluation des procédures concertées (SAGE et Contrats de Rivière).*

*C'est dans ce contexte que l'ARRA a souhaité organiser une journée d'échange sur l'évaluation. A la fois pour favoriser les échanges entre les acteurs locaux, mais aussi pour que ceux-ci puissent être au courant des avancées du groupe de travail et pour qu'ils puissent prendre part à un débat plus large sur l'évaluation.*

### Une journée très appréciée par les nombreux participants pour la richesse des débats et des informations fournies

Sur 72 participants, 54 ont répondu au questionnaire d'évaluation. 15 ont été globalement très satisfaits de cette journée, et 38 "satisfaits". Seul un participant s'estime moyennement satisfait et aucun est "non satisfait". Les appréciations des participants montrent qu'ils ont apprécié le thème choisi mais aussi la manière dont il a été traité. En effet, les participants ont appris des choses grâce à des apports variés et pertinents. Ils sont notamment plus au clair sur ce qu'est une étude bilan prospective.

Cependant, on peut faire une distinction dans le public entre les animateurs et techniciens de contrat, qui étaient les plus nombreux, et les autres participants : membres de bureaux d'études, partenaires institutionnels, demandeurs d'emploi... Globalement ce sont les premiers qui s'estiment les plus satisfaits de la journée, à la fois parce qu'ils y ont puisé des idées qui leur seront utiles pour leurs pratiques professionnelles, mais aussi parce qu'ils portent un regard moins critique, peut-être parce que moins distancié, sur les présentations.

## Pour commencer la journée : quelques bases autour du travail d'évaluation

### *Résumé de l'intervention :*

Martin Boissier fait une présentation de ce qu'est l'évaluation, son histoire, son intérêt, ce à quoi elle s'intéresse et les outils qu'elle utilise.

### *Appréciation des participants :*

Bien que certains participants regrettent parfois le côté théorique de la présentation, la plupart apprécient le côté synthétique et précis d'une présentation qui permet en début de journée de se mettre d'accord sur une notion très utilisée mais pas toujours comprise : l'évaluation. Ils ont également apprécié que soit mis en avant l'intérêt de l'évaluation.

54 participants ont répondu au questionnaire d'évaluation de la journée. Voici comment ils se répartissent selon leur degré de satisfaction concernant cette intervention :

8	très satisfaits
43	satisfaits
3	moyennement satisfaits
0	non satisfaits

### *Synthèse des débats :*

*Une participante s'interroge sur le moment ad hoc pour définir les indicateurs, s'ils sont définis trop tôt n'y a-t-il pas un risque qu'ils ne soient plus pertinents au moment de les valoriser ?*

Le débat qui suit permet de mettre à jour qu'il ne faut pas "sacraliser" les indicateurs. Ce ne sont que des outils permettant de recueillir de l'information. Bien sûr ils peuvent être adaptés, modifiés, on peut choisir d'en abandonner certains et d'en ajouter d'autres. Ce qui importe, c'est principalement ce qu'on fait des indicateurs, notamment la manière dont on s'en sert pour alimenter le débat entre les acteurs.

L'idéal est de se poser la question des indicateurs le plus tôt possible (par exemple lors d'une évaluation préalable), à la fois pour se donner les moyens de disposer des éléments permettant de construire les indicateurs, mais aussi parce que choisir des indicateurs revient à s'interroger sur le sens que l'on veut donner à l'action, interrogation très utile lors de la construction d'un projet multi-acteurs.

*Ce type de présentation montre bien l'intérêt de l'évaluation, mais reste théorique. Comment montrer aux élus l'intérêt de l'évaluation ?*

Le débat entre la salle et les différents intervenants arrive aux conclusions suivantes : si les élus sont généralement réticents à entrer dans une démarche d'évaluation (ils ont peur que ce soit "une étude de plus" et ont parfois l'impression qu'on ne leur fait pas confiance), ils sont finalement satisfaits qu'un œil extérieur leur permette d'y voir plus clair sur la manière dont les choses se sont déroulées. A condition, bien sûr, qu'un débat avec les évaluateurs soit possible : il ne faut pas que les jugements évaluatifs soient vécus comme des vérités imposées de l'extérieur. A condition aussi que l'on insiste sur la finalité instrumentale de l'évaluation, c'est-à-dire sur sa capacité à améliorer l'action future.

## Pour être d'accord sur ce qu'est une évaluation dans le cadre d'un contrat de rivière : présentation du guide.

*Résumé de l'intervention "présentation du guide méthodologique pour l'élaboration d'un cahier des charges des études bilan et prospectives des contrats de rivière" :*

Après avoir présenté l'origine du guide et l'intérêt d'une étude bilan prospective, Claire Ratouis présente les recommandations faites par le guide pour la mise en œuvre d'une telle étude. Elle insiste notamment sur l'importance de la mise en place d'une instance d'évaluation et sur le fait qu'il s'agit d'une étude qui doit être appropriée par les acteurs grâce notamment à des temps de concertation.

### *Appréciation des participants :*

De nombreux participants regrettent une présentation trop peu concrète, trop "collée" au guide. Certains auraient souhaité une plus grande mise en perspective du guide par rapport aux attentes des financeurs relativement à l'étude bilan prospective.

Cependant, cette présentation a permis de clarifier ce qu'est une étude bilan et d'ouvrir le débat autour des questions de fond sur la démarche.

54 participants ont répondu au questionnaire d'évaluation de la journée. Voici comment ils se répartissent selon leur degré de satisfaction concernant cette intervention :

1	très satisfaits
12	satisfaits
34	moyennement satisfaits
6	non satisfaits

### *Synthèse des débats :*

*Une des inquiétudes exprimées par certains participants est de savoir comment faire pour évaluer des contrats de "première génération" alors qu'aucun indicateur de suivi n'a été mis en place.*

A ce sujet il est rappelé que l'évaluation n'est pas une science exacte. Il s'agit de faire pour le mieux avec ce dont on dispose. Il existe des exemples de contrats de rivière qui ont été évalués sans que les indicateurs n'aient été mis en place au préalable. Dans ce cas, la recherche d'information est plus lourde lors de l'évaluation et certaines données sont indisponibles, mais cela n'empêche pas le travail évaluatif. Faire appel au bon sens permet souvent de remplacer une batterie d'indicateurs !

*Pourquoi, dans la présentation, la notion d'audit est-elle opposée à celle d'évaluation ?*

Il ne s'agit pas en fait d'évacuer ce qui peut ressembler à un audit mais de faire en sorte que l'évaluation ne soit pas vécue comme un contrôle ou une sanction. Il est rappelé que pour qu'il y ait audit, il faut disposer d'un référentiel normatif connu et stabilisé. Cela peut éventuellement être le cas pour la partie gestion financière d'un Contrat de Rivière, mais pas pour l'ensemble de la procédure. Des données produites au cours d'un audit pourraient donc être mobilisées pour l'évaluation.

## Témoignage de bureaux d'études sur leur méthode pour approcher l'étude bilan prospective.

### *Résumé de l'intervention "présentation d'une approche méthodologique de l'étude bilan" par Contrechamp et Géoplus :*

Ces bureaux d'études proposent une approche de l'étude bilan basée sur une complémentarité des compétences. L'un travaille sur le recueil et l'analyse de données objectives avec une approche experte de la gestion de l'eau, l'autre fait émerger l'expertise des acteurs eux même à travers une approche sociologique et un travail d'animation. Tout deux insistent notamment sur l'intérêt qu'il y a à distinguer le point de vue externe des bureaux d'études et les points de vue portés par les différents acteurs. Ils mettent également en avant l'importance que revêt une partie prospective "musclée" : c'est une des conditions pour que l'évaluation soit réellement utile et perçue comme telle par les acteurs locaux, notamment par les élus.

### *Appréciation des participants :*

Les participants ont globalement plébiscité cette intervention. Ils soulignent notamment son dynamisme et son ancrage dans une pratique concrète. Certains ont apprécié de pouvoir bénéficier du regard de prestataires sur la manière dont ce type d'étude pouvait être conduit, quelques autres auraient même souhaité aller plus loin dans les difficultés rencontrées par les bureaux d'études lors de leur travail de terrain.

A noter que certains participants "institutionnels" auraient souhaité que ce témoignage soit complété par celui d'autres bureaux d'études ayant une expérience en matière d'évaluation.

54 participants ont répondu au questionnaire d'évaluation de la journée. Voici comment ils se répartissent selon leur degré de satisfaction concernant cette intervention :

26	très satisfaits
26	satisfaits
0	moyennement satisfaits
0	non satisfaits
2	non réponse

### *Synthèse des débats :*

*Un participant s'inquiète de savoir s'il est toujours possible de mobiliser les acteurs autour de l'étude bilan.*

La mobilisation est effectivement très variable, notamment d'un territoire à l'autre. De très nombreux facteurs entrent en ligne de compte pour favoriser ou entraver la mobilisation des acteurs. Celle-ci n'est pas fonction du relatif "échec" ou de la relative "réussite" du contrat, mais plus de l'état d'esprit dans lequel se trouvent les acteurs au moment où l'évaluation intervient. Il a par exemple été difficile de mobiliser les acteurs autour du contrat de la Reyssouze alors que ces mêmes acteurs portent un regard positif sur ce contrat et qu'ils y avaient fortement participé. Au contraire, il a été relativement aisé de mobiliser les acteurs du contrat Brévenne Turdine alors même que ce contrat était considéré comme un échec. Pour ces derniers, l'étude bilan prospective a été vécue comme une occasion de rebondir.

*Un participant souhaiterait savoir si les riverains sont mobilisés lors de l'évaluation.*

En général ils ne le sont pas. Ce sont d'ailleurs plus des "usagers" que des acteurs au sens plein du terme. Mais rien n'empêche de tenir compte de leur point de vue si cela représente un enjeu pour la démarche. Cependant, la mobilisation de ce public particulier demande un travail spécifique par l'animateur en amont de l'évaluation car le temps manquerait pour faire ce travail durant le temps de l'étude prospective.

*Qu'est-ce qu'un Métaplan ?*

Il s'agit d'un outil d'animation qui permet aux participants d'une réunion (dans la limite de trente personnes) de s'exprimer individuellement en répondant à une question. C'est une manière d'organiser les débats qui permet de prendre en compte la parole de chacun sans que les personnalités dominantes ne prennent trop de place. C'est aussi un outil qui surprend les gens, ce qui permet de les faire sortir des jeux de rôle et des discours convenus.

*Qu'est-ce qu'un arbre d'objectif ?*

Un arbre d'objectif vise à représenter visuellement l'articulation entre objectifs et actions. L'idée est d'avoir des objectifs hiérarchisés et suffisamment précis. Par exemple un objectif tel que "améliorer la qualité de l'eau" devra nécessairement être décliné en sous objectifs afin d'être plus précis dans ce que l'on va chercher à évaluer. Là aussi, il s'agit d'un outil qui permet de sortir les gens de leurs habitudes en créant un décalage qui va favoriser des débats constructifs.

*Quand doit-on construire un référentiel d'indicateurs ?*

L'idéal est de pouvoir le faire lors d'une évaluation *ex ante* (évaluation préalable). Cette évaluation doit aussi être l'occasion de discuter des objectifs du contrat de rivière, c'est cette discussion qui permettra d'organiser les indicateurs les uns par rapport aux autres et donc de construire un référentiel.

*Comment en êtes-vous arrivé à mettre à jours des objectifs implicites ?*

A partir d'un catalogue d'actions, on arrive à des regroupements en sous objectifs plus précis. Sous objectifs qui n'avaient pas été formulés au départ. Les objectifs plus politiques (par exemple favoriser l'émergence d'intercommunalités) ne sont pas forcément réécrits.

*A propos des contrats de rivière, il y a souvent des critiques et très peu de choses positives.*

Nous n'avons pas ce sentiment là. De nombreux éléments positifs sortent du travail d'animation que nous menons, les gens ont à cœur de montrer ce qui a marché. Dans les contrats de rivière existe une dimension territoriale forte. Les gens parlent de leur territoire donc forcément un peu d'eux-mêmes. Il ne peut pas y avoir seulement du négatif qui est mis en avant. Mais, effectivement, de manière générale, on ne parle pas des trains qui arrivent à l'heure...

Le Conseil Régional souligne l'importance de la communication dans la phase d'évaluation. En effet, on pense souvent à communiquer lors du lancement des actions mais il serait dommage que les contrats de rivière finissent dans l'indifférence. Il faut penser à communiquer, notamment sur les résultats positifs.

*A votre avis y a-t-il une place idéale pour les partenaires "extra locaux" ?*

Oui, les partenaires institutionnels ou "extra locaux" ont un rôle important à jouer au lancement de l'étude et même en amont. En effet, ils ont l'expérience de multiples démarches, contrairement aux acteurs locaux qui ne voient que leur situation. Ils doivent donc permettre une prise de recul, une mise en perspective de ce qui se passe localement grâce à d'autres expériences.

Le bureau d'études pense aussi que les partenaires "extra locaux" ont un vrai travail pour être cohérent les uns avec les autres. En effet, pour la dynamique locale, rien n'est plus défavorable que d'avoir trois "sons de cloche" différents provenant des partenaires institutionnels.

Quant au moment opportun pour être impliqué ou non dans la démarche, il s'agit plus de faire appel au principe de réalité que d'établir des règles. Mais c'est vrai que, dans la phase de construction des perspectives, les "extras locaux" doivent être plus en retrait afin de ne pas restreindre le champ des possibles.

*Question de Géoplus et Contrechamp à la DIREN : d'après vous le prestataire doit-il aider à la construction des questions évaluatives ?*

Oui, mais il doit aussi y avoir une réflexion préalable des membres de l'instance d'évaluation. Sans quoi l'évaluation risque de ne pas être suffisamment appropriée par les acteurs locaux.

*Idées développées sur les liens à entretenir entre gestion de l'eau et aménagement du territoire de manière plus large.*

- Parler de gestion concertée de l'eau devrait logiquement amener à parler de gestion concertée du territoire de manière plus vaste. Il semble important de créer des liens entre les procédures de gestion de l'eau et les autres procédures d'aménagements. Autour du module 4, il serait intéressant d'avoir des éléments pour mieux faire communiquer ces démarches ensemble. Or, pour l'instant, c'est assez sommaire. Ce n'est pas toujours évident de rassembler les bons interlocuteurs.
- Un technicien fait remarquer qu'il n'est pas possible d'être partout. En terme d'aménagement du territoire, il existe de très nombreuses instances (démarches de Plan Local d'Urbanisme, groupes de travail des Chambres d'Agriculture etc.). D'ailleurs, les structures qui portent les contrats de rivière n'ont pas toujours la légitimité, ni la capacité à être partout. D'après lui les partenaires "extra locaux" ont un rôle à jouer pour mettre en cohérence les différentes démarches d'aménagement, notamment sur la question de la gestion quantitative.
- Il existe des problèmes d'urbanisation, des questions d'équilibre sur un même bassin versant entre de grosses agglomérations et le reste du territoire mais aussi des problèmes réglementaires.
- L'entrée par le Développement Durable peut-être une opportunité pour mettre en lien les différentes approches.
- Un participant souligne qu'il existe des liens réglementaires entre SAGE et SCOT. Par ce biais les gestionnaires de milieux aquatiques ont une légitimité à intervenir dans les procédures d'aménagement du territoire.

Au vu des nombreuses prises de parole lors de ce débat, on peut affirmer que la question des liens entre les différentes procédures d'aménagement et la place de la gestion de l'eau en leur sein est une question qui préoccupe les participants, même si le débat lors de cette journée consacrée à l'évaluation n'a pas permis d'aller très loin dans la réflexion.

## Contrat de première et de deuxième génération : témoignage de deux manières d'aborder l'évaluation

### *Résumé des interventions :*

Le premier exposé permet à Hervé Caltran de raconter comment s'est mise en place l'étude bilan prospective sur la Reyssouze. Il décrit notamment précisément la stratégie mise en place pour que les élus acceptent et comprennent l'intérêt de l'évaluation alors même qu'ils n'y étaient pas favorables au départ. Il montre aussi l'intérêt et les limites de l'évaluation interne ainsi que les difficultés à apprécier certaines évolutions lorsqu'on ne dispose pas d'état zéro précis. Il conclut que l'évaluation est un exercice fort intéressant qui, au delà de la prise de recul, permet de remobiliser autour du contrat de rivière, et de valoriser la démarche pour mieux rebondir. Il note également l'intérêt que présente une telle démarche pour progresser dans sa propre pratique professionnelle.

Dans un deuxième exposé, Guillaume Verpy présente l'outil qu'il a développé pour le suivi du contrat de rivière de la Veyle. Il s'agit d'une base de données Access permettant de saisir un grand nombre d'indicateurs de réalisations. Cette base de données doit permettre le suivi du contrat mais aussi de répondre à des questions posées par les usagers. Un des éléments important est que la prise en compte de ce suivi avait été intégrée dès le départ dans le contrat, les fiches actions intègrent chaque fois un temps et un financement pour ce travail de suivi.

### *Appréciation des participants :*

Les participants ont très fortement apprécié ces présentations. Ils considèrent globalement que la présentation de cas concrets permet, au-delà de l'illustration, de faire des passerelles avec leurs propres pratiques.

De fait c'est surtout le caractère "très concret" des "cas concrets" qui plait aux participants. Ceux-ci laissent globalement apparaître dans leurs appréciations une certaine forme de rejet du théorique au profit de l'expérience...

54 participants ont répondu au questionnaire d'évaluation de la journée. Voici comment ils se répartissent selon leur degré de satisfaction concernant cette intervention :

28	très satisfaits
23	satisfaits
2	moyennement satisfaits
0	non satisfaits
1	non réponse

### *Synthèse des débats :*

Notons que l'ensemble des débats a porté sur le deuxième exposé. Soit que le premier a répondu d'emblée à toutes les questions que les participants se posaient, soit que le deuxième exposé a un peu occulté le premier.

*De nombreux participants souhaitent avoir des informations sur le temps, les compétences et les moyens nécessaires pour mettre en place un tel outil.*

L'intervenant ne peut pas vraiment donner de réponses précises à ces questions. Il rappelle que le coût de la mise en place de l'outil avait été intégré dans le contrat. Il précise que ce travail est réalisé en intermittence, dans "les creux". Il faut des moyens humains, un animateur seul pourrait par exemple difficilement réaliser ce travail. Il note que rien n'est fait spécialement pour la base de données, celle-ci n'est qu'un moyen pour organiser des données produites par ailleurs.

*De nombreuses interventions montrent qu'il existe un réel enjeu autour du travail de suivi des contrats.*

Certains mettent en place leurs propres outils, avec des moyens spécifiques ou pas. Ils s'interrogent sur la manière de structurer l'information. Comment la regrouper de manière synthétique pour qu'elle puisse servir à différents niveaux ? Ils soulignent qu'il y a un problème de cohérence entre les informations et qu'il serait notamment utile de savoir qui a besoin de quelles informations, notamment quelles informations sont indispensables pour la rédaction des différents bilans.

D'autres s'interrogent sur ce qui est le plus pertinent : enregistrer le prévu ou le réalisé ? Certains soulignent que c'est un travail contraignant et qu'il est difficile d'avoir les informations nécessaires, notamment lorsque la maîtrise d'ouvrage est assurée par d'autres.

Géoplus précise que lorsqu'il n'y a pas de suivi réalisé, le bureau d'études doit rétrospectivement faire une saisie action par action et noter ce qui a été réalisé ou pas, les différences entre le prévu et le réalisé... C'est dommage de passer du temps à cela au moment de l'étude bilan.

L'Agence de l'Eau informe qu'elle souhaite communiquer aux porteurs des procédures l'ensemble des financements qu'elle accorde à l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Sur PACA le Réseau Régionale des Gestionnaires des Milieux Aquatiques (RRGMA) fait faire un outil Access pour le suivi financier des contrats. Cet outil permet la saisie de toutes les fiches action et le suivi de leur réalisation. Si tout va bien, il pourra être diffusé en Rhône-Alpes mi-2006.

*L'évaluation se limite-t-elle au suivi ?*

Après ces nombreuses questions soulevées autour des outils de suivi, certains participants rappellent que suivi n'est pas évaluation, que ce n'est qu'une partie, indispensable mais insuffisante de l'évaluation.

## **Une bonne nouvelle : un travail approfondi sur les indicateurs lancé par la Région Rhône-Alpes**

***Résumé de l'intervention "Réflexion en cours sur les indicateurs d'évaluation des contrats de rivières" par Alain Martinet :***

Afin de donner aux structures locales des outils concrets pour l'évaluation et de mieux mesurer l'efficacité de leurs aides, les partenaires institutionnels ont décidé de se doter d'un référentiel commun d'indicateurs en Rhône-Alpes. Pour cela, ils lancent une étude qui, en s'appuyant notamment sur des terrains précis, devrait permettre de mettre au point un panel d'indicateurs. Cette étude se déroulera sur le premier semestre 2006.

### ***Appréciation des participants :***

Si les participants sont globalement satisfaits de cette présentation c'est parce qu'ils saluent l'initiative de cette étude. Par contre, cette annonce suscite chez eux beaucoup d'attentes et certains sont un peu frustrés de ne pouvoir d'ores et déjà bénéficier d'exemples d'indicateurs.

54 participants ont répondu au questionnaire d'évaluation de la journée. Voici comment ils se répartissent selon leur degré de satisfaction concernant cette intervention :

4	très satisfaits
42	satisfaits
7	moyennement satisfaits
0	non satisfaits
1	non réponse

### ***Synthèse des débats :***

#### *A quel moment se pencher sur la question des indicateurs ?*

Préparer les indicateurs ne devrait-il pas se faire dès le dossier de candidature ? Cela impliquerait que l'ensemble des financeurs apporte une aide spécifique sur cette question et ait une demande précise à propos des indicateurs. Ce sont en effet les financeurs qui ont de l'expérience sur le suivi des procédures. L'étude donnera des éléments mais il faut aussi s'interroger sur le moment opportun pour les mobiliser.

Il est important d'évaluer au final, mais c'est également intéressant de pouvoir avoir un suivi qui permette de "rectifier le tir", de piloter.

Pourquoi ne pas envisager que la définition d'indicateurs soit un des critères d'agrément, comme cela existe pour certaines procédures ?

Le contrat devrait avoir une partie qui explique comment sont liés entre eux les différents indicateurs, les moyens pour les renseigner, leur fréquence de renseignement... Au départ il ne faut peut-être pas couvrir toute la panoplie d'action, mais se centrer sur celles qui présentent le plus d'enjeux.

#### *Evaluation interne ou externe ?*

On va avoir des aides pour le suivi de nos actions. Il faut aussi prendre le temps d'interpréter ces résultats. Qui va le faire ? Reste-t-on en interne ? Ou continue-t-on à faire appel à des prestataires ?

Il semble que pour l'évaluation l'on ait besoin d'un prestataire à un moment ou à un autre, c'est nécessaire pour avoir une extériorité, une prise de recul et des compétences qui, par définition, ne peuvent être trouvées en interne.

On pourrait également imaginer avoir un prestataire pour une évaluation préalable. Cette évaluation *ex ante* ne pourrait-elle pas intervenir entre le dossier de candidature et le dossier final ? Ou alors être incluse dans les études préalables ? La difficulté majeure semble être de faire accepter cela aux élus locaux.

### *Pourquoi cette étude arrive-t-elle si tard ?*

Réponse d'Alain Martinet : Pour les premiers contrats de rivière, on avait du mal à avoir des objectifs explicites, et plus de mal encore à avoir des objectifs communs. On a donc progressé même si on n'a pas suffisamment avancé. Il faut aussi noter qu'il existe une réticence locale vis-à-vis de l'évaluation, de la part des élus certainement, mais aussi venant parfois des techniciens eux-mêmes.

Si l'on a mis du temps, c'est que l'on voulait que les indicateurs naissent au niveau local mais qu'ils puissent servir à tous les niveaux (Comité de rivière, Département, Région, Agence de l'Eau, Europe). Nous avons donc d'abord réalisé un travail en interne pour faire une arborescence d'objectifs, définir nos objectifs communs et nos objectifs particuliers. C'était nécessaire avant de pouvoir lancer une étude.

Un participant rappelle qu'il existe un document, le "Panoramique du SDAGE" qui sur la base du modèle "Pression Etat Réponse" propose un nombre important d'indicateurs qui peuvent servir de base à l'évaluation des différentes procédures de gestion de l'eau. Ce document va être révisé.

### **Les idées fortes que les participants retiennent de la journée.**

Les participants sont très nombreux à retenir l'intérêt qu'il y a à se préoccuper de l'évaluation et du suivi le plus en amont possible du contrat ; notamment pour anticiper les difficultés que ces démarches recèlent pour collecter et traiter l'information mais aussi pour convaincre les élus de s'y engager.

Ils sont également très nombreux à retenir l'importance d'associer fortement à l'évaluation les différents acteurs et l'intérêt qu'il y a à faire de celle-ci un temps supplémentaire de concertation.

Beaucoup notent le lien qu'il faut entretenir entre suivi et évaluation, beaucoup aussi retiennent qu'il faut prendre en compte les coûts de suivi et d'évaluation dès le dossier sommaire.

Certains mettent en avant qu'ils n'oublieront pas que l'évaluation doit servir à préparer l'avenir, d'autres qu'il est nécessaire d'avoir des indicateurs adaptés au territoire ; d'autres encore retiendront que les indicateurs ne sont que des outils, qu'ils ne sont pas figés et doivent être une base de discussion entre acteurs.

Enfin, plusieurs participants retiennent l'intérêt de tenter de faire le lien entre gestion de l'eau et aménagement du territoire au sens large.

### **En guise de conclusion**

Au vu du nombre de participants, de leurs réponses au questionnaire d'évaluation mais aussi au vu de leur participation et de leur attention au cours de la journée, on peut dire que celle-ci fut un franc succès et qu'elle a permis de répondre aux principales attentes des membres de l'ARRA qui y ont participé.

Pour jouer jusqu'au bout le jeu de l'évaluation et permettre l'amélioration des futures journées, on peut noter qu'une animation construite un peu différemment aurait peut-être permis à des participants plus nombreux et plus divers de prendre la parole ainsi que de mieux faire le lien entre les deux présentations de cas concrets.

Il n'en demeure pas moins que, si l'on en croit les participants, de telles journées ont une réelle utilité, notamment pour confronter les pratiques et pour mutualiser l'expérience de chacun.

## Pour aller plus loin

Vous pouvez contacter :

L'association Rivière Rhône Alpes

[riviere.rhone.alpes@wanadoo.fr](mailto:riviere.rhone.alpes@wanadoo.fr)

04 76 36 97 33

Les membres du groupe de travail "indicateurs"

DRIEN Rhône-Alpes : Claire Ratouis - [claire.ratouis@rhone-alpes.ecologie.gouv.fr](mailto:claire.ratouis@rhone-alpes.ecologie.gouv.fr)

Agence de l'eau RM&C : Cécile Marqueste - [cecile.marqueste@eaurmc.fr](mailto:cecile.marqueste@eaurmc.fr)

Conseil Régional : Alain Martinet - [amartinet@rhonealpes.fr](mailto:amartinet@rhonealpes.fr)

Vous pouvez aussi vous procurer :

- auprès de l'ARRA

- *L'ensemble des présentations projetées lors de la journée, ainsi que le document de séance.*
- *Le guide méthodologique pour l'élaboration d'un cahier des charges des études bilan prospectives des contrats de rivière.*
- *"Projets locaux de gestion concertée de l'eau : analyses et réflexions autour des études d'opportunités et des études "bilan et prospectives" des contrats de rivière en Rhône-Alpes" Mémoire de DESS de Stéphane Pinat - Octobre 2004 - Université Joseph Fourier Grenoble 1*

- auprès de la DIREN

- *"Aide méthodologique pour l'évaluation des contrats de rivières et des SAGE en Rhône-Alpes" Rapport de stage d'Emilie Saxod - Juillet 2004 - Université Lyon 3*